



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°76/2023

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise pour les travaux de remplacement des éclairages de trois terrains au Stade par de l'éclairage led.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la commune souhaite réaliser des travaux de remplacement des éclairages de trois terrains du Stade Philippe Grante par de l'éclairage LED afin de réduire la consommation énergétique de ce site.

Considérant qu'à cette fin la commune sollicite l'aide financière du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre dispositif du « Rénovation énergétique de l'éclairage public ».

Considérant que le pourcentage de financement est de 25% du montant HT des travaux, avec un plafond de dépense de 200 000 € HT.

DÉCIDE

- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre au Département du Val d'Oise la demande de subvention pour les travaux de remplacement de l'éclairage existant de trois terrains du Stade par de l'éclairage LED, au titre du dispositif de « Rénovation énergétique de l'éclairage public », pour un montant sollicité de 24 995,33€.

L'Isle-Adam, le 23 juin 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230623-76-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Mise en ligne le 28 juin 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,


Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr